

tant franchir la frontière pour des motifs liés au commerce des biens et des services. De nos jours, l'exportation exige plus qu'un bon produit à un prix compétitif. Elle nécessite également un bon réseau de vente et, surtout, un service après-vente fiable. Grâce à l'Accord, les Canadiens se rendant en voyage d'affaires aux États-Unis, y compris ceux qui oeuvrent dans le secteur des services, pourront franchir plus facilement la frontière.

Plus tôt cette année, le gouvernement de la Colombie-Britannique a annoncé la suppression des restrictions touchant la participation à des maisons de courtage en valeurs mobilières assujetties à la réglementation provinciale. L'entente conclue entre le Canada et les États-Unis dans le domaine des services financiers va dans le même sens. Ces deux politiques convergentes permettront de tirer parti des caractéristiques uniques de Vancouver, en particulier son ouverture sur le bassin du Pacifique et sa forte vocation commerciale, afin de renforcer l'orientation internationale de son secteur des services financiers.

Les entreprises non canadiennes considèrent qu'il est de plus en plus avantageux de lever des capitaux par l'intermédiaire de la Bourse de Vancouver. En 1985, par exemple, le quart des entreprises qui ont trouvé un financement à la Bourse de Vancouver n'étaient pas canadiennes. L'Accord de libre-échange contribuera à l'expansion des services financiers de Vancouver et, ainsi, à la diversification de l'économie de la province. Il contribuera aussi à l'élargissement des possibilités de croissance économique et de création d'emplois tout en rehaussant la qualité des services financiers offerts aux Colombiens-Britanniques.

Culture

Dès le début des négociations, les Canadiens ont manifesté leur préoccupation quant à la capacité du gouvernement d'encourager et de promouvoir les industries culturelles nationales. L'Accord ne porte pas du tout atteinte à l'identité culturelle unique du Canada. Les secteurs du film, de la radiodiffusion et de l'édition sont exclus de l'Accord, ce qui ne peut que réjouir les secteurs du film et de la radiodiffusion de la Colombie-Britannique.

Pêches

L'industrie canadienne de la pêche est tournée vers l'exportation. En 1986, la province a exporté vers les États-Unis environ 18 % (103 millions \$) de ses produits de la pêche, d'une valeur approximative de 700 millions \$.